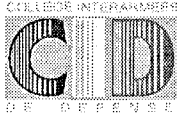


1998-542



Division A
Groupe A3
LCL ILBOUDO

1997-1998

GEOPOLITIQUE

SUJET DE MEMOIRE

Quel système de Sécurité et de Stabilité dans les Jeunes Etats Africains en voie de développement? Analyse des maux et recherche de remèdes.



INTRODUCTION

De nos jours, les pays de l'Afrique ont tous accédé à l'indépendance. Mais l'Afrique indépendante a connu très tôt de nombreux coups d'Etat. En 1975, soit à peine une quinzaine d'années après les années d'indépendance, l'Afrique comptait déjà plus d'une dizaine de coups d'Etat. Ces coups d'Etat sont dus à des guerres d'hégémonies, des guerres civiles, des conflits ethniques, des conflits religieux... qui hypothèquent son développement.

Les causes de ces conflits sont diverses. La dislocation de l'Union Soviétique en petits Etats a entraîné la guerre en ex-Yougoslavie et divers conflits de frontières dans les pays de l'Est. Cela montre que la naissance de micro-Etats ne favorise pas l'harmonie. L'Afrique qui se compose d'une cinquantaine de micro-Etats dont les frontières issues de la colonisation sont très aléatoires, ne pouvait échapper aux querelles de rivalité, ethniques, raciales....

Dans certains pays, les conflits sont dus soit à des revendications de groupes ethniques ou claniques soit à des ambitions de politiciens véreux, impatientes de goûter au pouvoir. Dans d'autres, ils proviennent de manipulations extérieures, afin de disposer à volonté des richesses.

Ces conflits sont géographiquement limités mais d'autant plus menaçant qu'ils touchent aux points sensibles des sociétés et mettent aux prises des fronts ou des milices, souvent indisciplinés, qui dérivent à l'occasions vers le banditisme, pratiquent la prise d'otages, enrôlent des enfants, n'hésitent pas à recourir aux formes les plus violentes contre les populations sans défense, aux pillages de l'aide humanitaire, à la destruction des infrastructures

Après un constat à travers les différentes régions de l'Afrique, j'essayerai d'abord d'identifier les causes de ces maux avant de me pencher sur la définition d'un concept possible de sécurité englobant les aspects militaires et socio-économiques. Le respect de ce concept devrait en principe garantir la stabilité dans les états concernés. Cela m'emmènera à certaines observations en guise de conclusion.



I- CONSTAT.

A l'orée de l'an 2000, l'évolution de la situation politique, économique et sociale du monde et particulièrement de l'Afrique est marquée par un éclatement des Etats et une résurgence du nationalisme, un règne d'ethnies, de clans entraînant des fractures au niveau des sociétés.

Faisons un tour d'horizon pour nous convaincre de la situation en Afrique.

1.1- Afrique du Nord;

L'Algérie connaît une guerre civile sans répit depuis bientôt deux ans. Les morts se comptent déjà par dizaines de milliers.

1.2- Afrique Sud Sahélienne:

Le Tchad vient à peine de sortir de ses nombreuses guerres civiles qui ont anéanti toute l'économie du pays.

le Niger et le Mali rencontrent des difficultés avec les mouvements de rébellion Touareg.

Le Liberia vient de retrouver la paix au cours de l'année suite à l'élection de Charles Taylor à la tête du pays mais après des luttes atroces entre clans. Le Liberia connut ainsi la période la plus sombre de son histoire. L'Afrique se souviendra à jamais des images des cadavres mutilés jonchant les rues de Freetown, la capitale.

Au Sénégal, le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance qui réclame l'Indépendance de la Casamance, est en guerre ouverte contre les Forces Armées Sénégalaises.

1.3- L'Afrique Centrale

Au bord des Grands Lacs, le Rwanda depuis 1993 et le Burundi à partir de 1994 constituent des foyers incandescents de guerres ethniques, de guerres génocidaires ayant fait plusieurs milliers de victimes.

Le Congo Zaïre est devenu la République Démocratique du Congo après la victoire de Laurent Désiré Kabila contre Mombutu, ex-Président du Zaïre.

Au Congo Brazzaville, c'est le même scénario; Le clan Sassou N'Guesso vient d'arracher le pouvoir au clan Lissouba après quatre mois de guerre civile ayant fait plus de 4000 morts.

1.4- L'Afrique Orientale

Les atrocités de la guerre Civile en Somalie avaient amené les troupes de l'O.N.U à intervenir pour restaurer la paix. Des factions n'ont toujours pas déposé les armes après de nombreux accords au nom de la paix.

Malawi: Le Chef de l'état, élu en Juin 1994, doit faire face à l'opposition de l'ancien parti unique (le parti du Congrès du Malawi) et à celle de l'Alliance pour la Démocratie. Les principaux partis sont à base de régions et d'ethnies différentes. Il est à craindre la résurgence des divisions ethniques longtemps étouffées.

Au Soudan, des mouvements nationalistes continuent à troubler la paix après quatorze ans de guerre. L'Armée de la Résistance du Seigneur sème la zizanie aux frontières du Soudan et du Kenya.

1.5- L'Afrique Australe

L'Angola a connu pendant longtemps, une guerre civile qui a décimé sa population et son économie. L'UNITA qui dispose de blindés, de avions, d'une radio pour sa propagande est un Etat dans l'Etat

Botswana: Le pouvoir en place connaît des difficultés avec l'opposition formée par le Front National du Botswana qui bénéficie d'une forte audience publique. Le pays souffre en outre de scandales de corruption.

Lesotho: Les dernières élections présidentielles datent de 1994 mais l'équipe gouvernementale n'arrive pas à diriger convenablement le pays; ce qui a eu pour conséquences des mutineries dans l'armée, des rapt et des meurtres de plusieurs ministres en Avril et Mai 1994.

Enfin nous pouvons constater que cette instabilité politique n'a pas épargné non plus les îles; C'est ainsi que nous vivons actuellement la vaine tentative de l'île d'**Enjouan** de se séparer de la **République Islamique de Comores** malgré l'opposition catégorique de L'O.U.A.

Ce tour d'horizon nous permet de voir qu'aucune région de l'Afrique n'a échappé au virus de l'instabilité. Néanmoins nous pouvons noter que les conflits ne se ressemblent pas d'une région à une autre, d'un pays à un autre, même si leurs conséquences (nombreuses victimes, réfugiés famine, épidémies...) se retrouvent partout.

On distingue:

Les conflits inter-étatiques (Libye -Tchad, Angola -Mozambique dans les années 80). Ces genres de conflits sont de plus en plus rares dans les pays en voies de développement de nos jours.

Les conflits ethniques: Ils sont localisés particulièrement en Afrique Centrale (Rwanda, Burundi, Congo Kinshasa, Congo-Brazzaville). Ces conflits sont caractérisés par les mouvements de nombreux réfugiés interpellant l'assistance de la communauté internationale.

Les Conflits religieux (Algérie). Ce genre de conflit ne se rencontre pas beaucoup en Afrique Sub-saharienne.

Les conflits séparatistes (Sahara occidental au Maroc, Touareg au Mali et au Niger, Casamance au Sénégal, Ile d'Enjouan aux Comores...). C'est généralement l'oeuvre de minorités mécontentes de la politique d'un gouvernement donné.

Les conflits de succession (Libéria, Conco-Kinshasha, Congo Brazzaville, Somalie, Angola...).

C'est le genre le plus populaire en Afrique. D'ailleurs, ils dégénèrent généralement pour englober les formes ci-dessus énumérées.

Quelles en sont les causes et quelles solutions envisagées?

II- LES CAUSES DE L'INSTABILITE POLITIQUE

Les causes de ces conflits d'un type nouveau sont soit internes, soit externes, soit les deux à la fois. Elles sont principalement politiques, sociales, économiques, religieuses, ethniques ...

2-1. Les causes internes:

Nous avons d'abord la lutte pour le pouvoir et pour le contrôle des matières premières. c'est le cas du Liberia ou de la Sierra Léone en Afrique Occidentale, ou de l'Angola en Afrique Austro-Orientale, du Congo-Kinshasa et du Congo-Brazzaville tout récemment.

On peut noter ensuite les luttes de revendications pour la reconnaissance d'identité de certains groupes ethniques comme les Touareg au Niger et au Mali, ou les Peuls en Mauritanie.

On ne peut oublier enfin les conflits d'autonomisme territorial comme le cas de la Casamance au Sénégal, du Polisario avec le Sahara Occidental au Maroc...

Un groupe, une faction, une ethnie pour une raison quelconque, s'en prend à la classe dirigeante. Les insurgés incitent les populations à se détacher des hommes qui les gouvernent. Les tenants du pouvoir tentent d'isoler leurs adversaires en dissuadant les populations de les suivre. Selon l'organisation, les moyens, les relations extérieures des rebelles, le conflit peut être tout de suite neutralisé ou devenir une guerre civile. L'autorité des Etats, leur capacité à négocier, la loyauté des forces chargées de la sécurité du pays sont des données importantes pour parvenir au rétablissement de la paix.

2-2. Les causes externes:

Face aux conflits multiples les grandes puissances tiennent souvent des positions ambiguës qui les aggravent. On se sert de ces luttes fratricides soit pour sauvegarder une influence, soit pour garantir la pérennité de l'approvisionnement d'un produits stratégiques (Guerre du Katanga au Congo, Guerre du Biafra au Nigeria dans les années 70 et tout récemment, les conflits du Congo Kinshasa , du Congo Brazzaville, de l'Angola ...).

Pendant la Guerre Froide, la situation était souvent dramatique. Le Conflit Somalo-Ethiopien, la guerre civile en Angola ont été considérés comme les conséquences de la Guerre Froide.

Dans tous les cas, on ne peut passer sous silence le rôle néfaste de la presse, un catalyseur dangereux. Les moyens audiovisuels (la télévision particulièrement) grossissent souvent des incidents mineurs qui se transforment vite en conflits. Un simple coup de fusil tiré par incident dans un camp adverse peut avoir des conséquences graves si la presse en fait un commentaire malveillant.

L'intervention des Casques Bleus de l'O.N.U. ou des Soldats sous mandat de l'O.U.A. dans la plupart des conflits pour le restaurer la paix, semble désormais le seul espoir pour amortir les conflits en Afrique. Mais n'est-il pas toujours mieux de prévenir que de guérir? Des milliards de dollars ont déjà été souvent dépensés sans obtenir des résultats positifs (**cas de la Somalie avec l'Opération Restore Hope**).

De la définition d'un concept de sécurité englobant les aspects militaires et civils nous essayerons de dégager des points communs qui pourront être les fondements de la paix et de la stabilité dans les Jeunes Etats Africains.

III- DU CONCEPT DE SECURITE.

3.1- DEFINITION

Les dictionnaires français définissent la sécurité comme étant une situation dans laquelle quelqu'un, quelque chose n'est exposé à aucun danger, à aucun risque d'agression physique, d'accident, de vol, de détérioration .

Autrement définie et de façon globale, la sécurité se présente comme un ensemble de mesures, de procédés et de moyens ayant pour but de soustraire la société aux dangers et risques d'agression physiques, d'accident, de vol et détérioration.

Cependant le concept de sécurité n'est pas perçu de la même façon d'un pays à un autre.

Pour certains, la définition de la sécurité intègre les aspects militaires, mais aussi les aspects politiques, économiques et sociaux, la notion de défense, d'où la nécessité de l'appréhender dans une perspective globale en prenant en compte la coopération régionale et internationale.

Dans la conception globale de la défense, d'autres perçoivent la sécurité comme un ensemble de mesures s'appuyant sur des moyens civils et militaires coordonnés.

Enfin, la sécurité est définie parfois comme l'ensemble des opérations et des efforts visant à l'élimination des conflits. Cette notion fait entrevoir le nécessaire consensus entre les pouvoirs civils et militaires pour coordonner les modes d'action en vue de sauvegarder la paix.

Ces multiples perceptions de la notion de sécurité témoignent de la complexité et la relativité de celle-ci; ceci nous amène à dire que la fiabilité de tout système de sécurité est fonction du choix des bases sur lesquelles il doit reposer.

3.2- LES BASES D'UN SYSTEME DE SECURITE.

Si le concept de sécurité varie d'un pays à autre, les bases, les fondements d'une sécurité fiable, garant de la stabilité sont presque les mêmes partout.

Ainsi, pour nos jeunes Etats en développement, une sécurité fiable exige de tenir compte de la notion de sécurité dans sa globalité, et qui repose autant sur des aspects militaires que sociaux, économiques, politiques et diplomatiques.

3.2.1- LES ASPECTS MILITAIRES DE LA SECURITE

Dans les jeunes Etats en voie de développement comme d'ailleurs dans les Etats développés, l'armée, en temps de paix comme en temps de crise a pour mission principale, la défense de l'intégrité du territoire et des institutions nationales.

Cependant, est-il nécessaire de souligner que les Forces Armées ou les Forces de maintien de l'ordre public ne peuvent assurer leur rôle avec la rigueur et l'efficacité requise, que si les hommes qui les composent sont compétents, disciplinés et entièrement dévoués à la cause nationale, sans un esprit partisan; cela pose en conséquence, la problématique du choix des hommes qui doivent les composer. Certes, les conditions d'accès aux Forces Armées et de Sécurité doivent être les mêmes pour tous les fils du pays qui doivent servir avec dévouement, et abnégation. Aussi, leur choix doit-il être soumis à des critères moraux et civiques assez rigoureux excluant l'arbitraire, tout esprit de discrimination ethnique, tout esprit de ségrégation régionaliste : tous, des maux bien connus dans la plupart des armées africaines.

Dotées d'outils nécessaires et performants pour l'accomplissement de leurs missions, les Forces Armées et de Sécurité doivent accomplir leurs devoirs avec équité et probité. Contrairement à ce que pensent certains milieux, l'Armée a sa place dans les jeunes démocraties et ne saurait être seule responsable des déstabilisations que connaissent la plupart des jeunes Etats. Comme nous le disions plus haut, la mission de l'armée est toujours définie sans ambiguïté par la loi fondamentale qu'est la Constitution des états. Les manquements aux règles élémentaires de la sécurité, sources de troubles sociaux, viennent souvent des hommes politiques, plus soucieux de leurs intérêts personnels qu'à ceux des autres.

Les forces armées et de sécurité des pays en développement, garantes de la défense de l'intégrité du territoire et de la protection des citoyens et de leurs biens, doivent contribuer à la construction nationale et à la prévention des troubles sociaux. Un grand penseur a défini l'armée comme "un ensemble d'hommes et de femmes, rompus au maniement des armes sous la conduite d'un chef et organisés pour la défense d'un pays." Outre les fonctions spécialisées de défense de l'intégrité territoriale, les armées africaines peuvent concourir au développement économique de la nation et à toutes les autres tâches d'intérêt public mais ce, dans les conditions définies par la loi.

3.2.2- LA DEFENSE CIVILE

Le citoyen attend de plus en plus de l'Etat, qu'il prenne des mesures permanentes de protection, à savoir, disposer de moyens de secours nécessaires pour sa sécurité et la sauvegarde de ses biens. La couverture des risques naturels et technologiques majeurs, la santé, l'autosuffisance alimentaire, sont des préoccupations constantes de tous les citoyens à tous les niveaux.

La sécurité des populations, le maintien de l'ordre public, la préservation de la continuité du service public sont des devoirs, des missions incontournables pour nos jeunes Etats dans leur politique sociale.

Le mal commun à tous les pays en développement et particulièrement les pays africains est le manque de respect de la chose publique. La protection des installations et des réseaux

sensibles de l'Etat, objectifs privilégiés pour les actions de sabotage et le vandalisme est une condition *sine qua non* de la stabilité économique.

3.2.3- LES ASPECTS SOCIAUX D'UN SYSTEME DE SECURITE ET DE PAIX.

Tout comme les aspects militaires, les aspects sociaux constituent des composantes fondamentales dans la conception d'un système fiable de sécurité et de paix.

3.2.31- LA COHESION NATIONALE.

Il faut nécessairement réunir les hommes et les femmes du pays autour d'une volonté commune de vivre ensemble. La cohésion nationale, aujourd'hui très exposée aux chocs multiples que constituent la politique de clans (partis formés sur les bases ethniques), les évolutions sociales et économiques, les pressions internationales, est une condition essentielle de stabilité dans les jeunes Etats africains. La puissance de ceux-ci provient moins de l'étendue du territoire que de l'organisation sociale, de l'éducation des hommes, de leur scolarisation et des valeurs qui les lient. C'est ainsi qu'au cours du discours inaugural de la conférence des ambassadeurs français, le Président Jacques Chirac a mis l'accent sur la formation de jeunes élites, l'appui à l'intégration régionale, l'assistance dans le domaine institutionnel et judiciaire, des pays dans lesquels ces diplomates représentent la France et particulièrement en Afrique.

La politique globale de sécurité aura donc pour premier objet de veiller à cette cohésion et d'y contribuer en approfondissant l'action de la cohabitation pacifique et le développement harmonieux dans la diversité ethnique et politique.

Il est vrai que certains états ont hérité de situations malheureuses depuis les premiers moments de la colonisation. Par une mauvaise connaissance de la société africaine, les premiers colons y ont introduit involontairement le virus de la division qui perturbent jusqu'à nos jours le développement des Etats. C'est le cas de l'Etat burundais parmi tant d'autres.

Les différentes populations du Burundi (Hutu, Tutsi, Bawa) vivaient en harmonie avant la colonisation. Quand les premiers colons sont arrivés, se basant sur les théories du Moyen âge européen, les Hutu, cultivateurs, ont été assimilés aux serfs; opprimés, taillables et corvéables à merci. Les Tutsi, éleveurs ont été qualifiés de seigneurs bourgeois, oppresseurs et détenteurs du pouvoir et de tous les biens. Les Twa minoritaires, sont laissés pour compte.

A l'avènement des indépendances, cette catégorisation s'est encore accentuée. Les Tutsi sont toujours considérés comme supérieurs, plus cultivés, plus doués donc qualifiés pour gouverner alors qu'ils étaient minoritaires. Les Hutu, des gens ordinaires, faits pour travailler la terre et être commandés docilement alors qu'ils formaient les deux tiers de la population. D'où ce drame social que vit le Pays des mille collines. Des populations parlant une seule et même langue (le Kirundi qui est enseignée dans toutes les écoles) et vivant ensemble sur les mêmes collines n'arrivent pas à se comprendre, à s'entendre pour vivre dans la paix

3.2.4 - LA DEFENSE ECONOMIQUE

Il s'agit avant tout, d'assurer la sécurité des ressources et la permanence de leur production.

La défense économique doit garantir aux agents économiques, le maintien des secteurs vitaux de l'Etat (énergie, télécommunication, transports, secteurs informelles...). Ces secteurs jouent un rôle fondamental dans l'économie de tout Etat, et leur interruption peut entraîner une paralysie totale de l'économie, donc un déséquilibre social.

L'une des causes de la violence politique et des troubles sociaux réside incontestablement dans l'injustice et dans l'intolérance. Nos jeunes Etats excellent souvent dans la mauvaise répartition des ressources nationales accaparées souvent par une poignée de personnes, au détriment de la majorité de la population. C'est ici que la notion de sécurité économique revêt

toute sa signification, car il ne suffit pas seulement de défendre l'intégrité territoriale ou de se prémunir contre les pilliers et les voleurs des biens des individus encore faut-il savoir mettre en place les conditions susceptibles d'assurer à chacun le minimum nécessaire pour survivre. La pauvreté engendre le banditisme et tous ses corollaires (révoltes, délinquance juvénile, prostitution, drogue ...). Elle est donc source d'insécurité. Aussi, est-il nécessaire de créer un environnement socio-économique stable.

Il s'agit de:

- veiller à un développement harmonieux de tous les secteurs de la vie économique nationale;
- favoriser la création et le soutien des centres d'intérêt communs (sociétés privées, groupements d'intérêt économique, coopératives...);
- moraliser la vie publique pour pouvoir assainir la gestion des ressources de l'Etat;
- procéder à l'exploitation des ressources naturelles et à un partage équitable des revenus;
- trouver des solutions au problème d'approvisionnement alimentaire en cas de pénurie;

3.2.5- UNE JUSTICE SAINTE.

L'homme, par nature est sensible à l'injustice. L'exercice d'une justice saine, fonctionnelle et impartiale est un facteur essentielle de la stabilité d'un état.

Les institutions judiciaires se doivent donc d'être le reflet de la valeur morale des citoyens, et le garant de l'Etat de droit avec des pratiques conformes aux principes du respect de la dignité humaine. Tous les citoyens doivent avoir droit à l'enseignement à tous les niveaux, à la couverture sociale, au travail, chacun selon sa compétence <<**l'homme qu'il faut à la place qu'il faut**>>

La jeunesse est le fer de lance de l'avenir a-t-on l'habitude de dire! Il est nécessaire que cette jeunesse soit suivie et sagement encadrée à tous les niveaux (dans la famille, à l'école, dans la société...).

3.2.6- LA COOPERATION REGIONALE ET SOUS- REGIONALE

Le monde est devenu un village planétaire. Pour consolider les assises de cette politique de sécurité, nos jeunes états ne sauraient adopter une attitude isolationniste. Il leur faudra nécessairement un réseau d'intégration de leurs liens politiques, sociaux, économiques, stratégiques et culturels. Cela doit se traduire par un désir et une volonté affirmés de chacun et de tous, de développer et de maintenir des relations particulières avec d'autres Etats, notamment par l'accroissement des échanges économiques et commerciaux sous-tendus par une diplomatie appropriée.

Il y a donc lieu de focaliser les efforts sur la création d'organismes sous régionaux et d'institutions de sécurité qui offrent à nos Etats une tribune où chacun peut exprimer ses vues, tisser des relations privilégiées, se faire entendre sur la scène internationale. C'est pourquoi l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA), l'Union Douanière et Economique de l'Afrique centrale (UDEAC), l'IGAD pour l'Afrique de l'Est, la Coordination pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC en anglais) etc, doivent jouer pleinement leur rôle.

Eu égard à l'accroissement du nombre des conflits internes et inter-étatiques que l'Afrique connaît depuis un certain temps, l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) avec l'appui des Etats Unis d'Amérique, de la Communauté Européenne et tout particulièrement la France, préconise la création d'un mécanisme central pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Cette volonté devrait se concrétiser par la mise sur pied d'une **Force Interafricaine d'Intervention**. Même si jusqu'à présent les avis restent partagés quant à la problématique de

la politique de mise en oeuvre et d'emploi de cette force, l'idée est à soutenir et à encourager. La création récente d'un centre d'entraînement en Côte d'Ivoire par la France en vue du renforcement des capacités africaines pour le maintien de la paix est une bonne initiative porteuse d'espoir.



CONCLUSION

Après cette approche d'un système de sécurité pour nos jeunes Etats qui doit puiser sa force dans les différents secteurs que nous venons de parcourir, nous voudrions conclure notre réflexion sur un certain nombre de principes et d'actions qui sont à prendre en compte en complément de notre analyse:

Il s'agit :

- d'une volonté politique affirmée de la société civile et des partis politiques qui doit être exprimée mais aussi traduite dans les actes quotidiens. Les discours flatteurs et mensongers durant les campagnes électorales ne sont pas de nature à calmer les populations d'autant plus que dans la plupart des pays, les intéressés ne retournent plus dans les provinces une fois qu'ils sont élus.

- de L'instauration et de l'affirmation de l'autorité de l'état qui est une condition essentielle pour une bonne gestion ; Les gouvernants, dans ce contexte doivent se départir de tout esprit de tendance, d'appartenance ethnique ou régionaliste.

- d'une bonne compréhension du concept de la démocratie qui sera adapté ; la mauvaise compréhension et l'interprétation erronée du concept de la démocratie est aujourd'hui, l'une des sources majeures de l'instabilité politique, économique et sociale des jeunes Etats africains ; nous devons savoir combiner l'avènement de la démocratie chez nous et les valeurs réelles qui fondent et déterminent nos sociétés.

- d'inculquer une éducation aussi bien intellectuelle que morale aux jeunes pour une meilleure gestion des affaires des Etats.

- Enfin , il s'agit de la tolérance qui est une des valeurs que devrait posséder tout Chef d'Etat.

L'Afrique ne pourra retrouver sa quiétude qu'avec la détermination des Africains à assurer eux mêmes leur sécurité et leur développement.

